



L'an deux mille vingt-six et le trente avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	42	Suffrages exprimés :	55
Absents :	13	- dont POUR :	50
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	0	Nombre d'abstention(s) :	5

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AUDIBERT Danielle	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme MILESI Véronique
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme MONTENOIS Isabelle
M. BATOUX Philippe	M. GUILLOT Philippe	M. NOUVEAU Michel
M. BLANC Gérard	Mme HAQUET Sonia	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BLANES Patrick	Mme JAUFFRET Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BOËS Fabrice	Mme JOANNY Monique	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	M. JUSTINESY Gérard	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. KITAEFF Richard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESPI Delphine	M. LAFFORGUE David	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	Mme LECAUDEY Aurélie	M. TERRANE Pascal
Mme DECHER Martine	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DOSSARD Amandine	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme FARAVÉL-GÉNESTON Nathalie	Mme MARTIN Bénédicte	
Mme FASSETTA Véronique	M. MAUREL Frédéric	
M. FONTANARAVA Eric		

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. RIVET Jean-Philippe à M. COURTECUISSÉ Patrick
M. DERRIVE Eric à M. JUSTINESY Gérard
Mme ABRAN Daisy à Mme PLAZI-PONTET Annie
Mme PONCE Ondine à M. KITAEFF Richard
Mme CATALANO-LLODES à M. LAFFORGUE David
Mme NEMROD-BONAL Marie-Thérèse à M. LIBERATO Fabrice
Mme AUZANOT Bénédicte à M. TOUACHE Thierry
M. FREDIN Grégory à Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne à Mme DOSSARD Amandine
Mme PIERI Julia à M. DAUDET Gérard
M. VOLLAIRE Olivier à M. BLANC Gérard
M. TABOULET Philippe à Mme Delphine CRESPI

Secrétaire de séance : Mme LECAUDEY Aurélie

Conseiller communautaire avec un arrêté de déport :



N° 2026-077

FINANCES - BUDGET ANNEXE TRANSPORT
Approbation du budget primitif 2026

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction comptable M43 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu le débat d'orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 19 février 2026 ;
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 20 avril 2026.

Le budget primitif proposé s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement : 3 859 850.09 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 279 742.50 €
- Recettes : 979 652.68 €

Autorité organisatrice de la mobilité depuis 2017, LMV a notamment développé le réseau « CmonBus » qui comprend désormais 5 lignes urbaines, un service de transport scolaire et une navette villageoise. Un pôle d'échange multimodal est ouvert depuis 2022 à la gare de Cavaillon.

Concernant la section de fonctionnement, une hausse des dépenses est à noter suite au renouvellement du marché de transport avec SUMA en 2025 (+236 k€) et au paiement en année pleine de la convention de partenariat avec la Région (890k vs 307 k€ en 2025 €). Cette convention permet à LMV de déléguer l'organisation opérationnelle des bus scolaires à la Région afin de mutualiser les moyens. L'Agglomération ne prend à sa charge que le coût net du service, une fois déduites les recettes des abonnements et les dotations régionales.

Les principales actions inscrites au budget primitif des mobilités témoignent de la volonté de LMV d'accompagner la transition des usages sur son territoire. Ce budget intègre le financement d'une étude destinée à analyser précisément les habitudes de déplacement sur notre bassin de vie, ainsi qu'une participation à l'étude du Schéma Express Régional Métropolitain, dont l'objectif est d'anticiper la création d'un futur réseau de transport multimodal alliant le train, le bus et le vélo. En parallèle, LMV poursuit activement la promotion des mobilités alternatives en prévoyant la nouvelle édition de l'événement LMVélo, tout en maintenant son engagement en faveur du covoiturage à travers la poursuite de l'adhésion à la plateforme Blablacar Daily.

L'exercice 2026 sera également marqué par l'achèvement de la troisième phase du schéma directeur vélo, feuille de route pour le développement des circulations douces. Cette étape donnera lieu à des travaux d'infrastructures ciblés, notamment la mise en accessibilité de plusieurs arrêts de bus et l'installation de nouveaux abris, afin d'améliorer les conditions de déplacement des usagers.

Enfin, cette dynamique globale de promotion des mobilités est confortée par la présence de LMV au sein du comité de suivi de l'itinéraire « La Méditerranée à vélo » depuis 2016. Dans cette même logique partenariale, la collectivité renouvelle son soutien financier et logistique à l'association Vélo Loisir



RECEVU
LE 13/05/2026
PAR LE PRÉFET



Provence ainsi qu'au Parc Naturel Régional du Luberon, notamment par le biais du dispositif collaboratif « Luberon Labo Vélo ».

Le Conseil Communautaire,

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère, et

A l'unanimité des suffrages exprimés,

(5 Abstentions : Madame PLAZI-PONTET Annie – avec le pouvoir de Madame Daisy ABRAN et Messieurs Thierry TOUACHE - avec le pouvoir de Madame Bénédicte AUZANOT- et Jean-Pierre PEYRARD)

- **ADOPTE, par chapitre,** le budget primitif 2026 du budget annexe « transport-mobilité », qui se répartit en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 3 859 850,09 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 279 742.50 €
- Recettes : 979 652.68 €

- **APPROUVE** le document annexé à la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Aurélien LECAUDET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aurélien'.

Réceptionné le :

Pour le Président
empêché

Patrick SINTÈS
Vice-Président

Cavaillon, le 5 mai 2026

Le Président,

Gérard DAUDET

